



ORGANE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DE LA LOIRE INF^{RE}

ACTION. EDUCATION SYNDICALES. DOCUMENTATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.83 Abonnement : 5 francs par an Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués La Correspondance doit être adressée au Secrétaire de l'Union Départementale

NOTRE OPINION

Sur quelques Conférences du R. P. Coulet (1)

— Prenez garde, catholiques : si votre carence persiste, Dieu ira choisir, ailleurs que dans vos rangs, les artisans d'une libération que, certainement, il appelle et exige. Faites devant lui le serment de ne plus faillir aux devoirs que je vous ai tracés.

Le R. P. Coulet a certainement prêché dans un but immédiat et précis. Ce but, nous espérons le connaître. Nous attendions avec impatience la conclusion pratique de ses conférences. Déception ! Le R. P. Coulet n'a pas conclu.

Pouvons-nous nous permettre de suppléer à cette discrétion ? Si oui, nous ne croyons pas trahir la pensée de l'orateur en affirmant que le monde catholique devrait se ranger, à l'heure actuelle, résolument, activement, aux côtés de la classe ouvrière, la soutenir sans réserves dans sa lutte pour le travail, la justice et la liberté.

Dans cet ordre d'idées, la première recommandation du conférencier aurait dû s'adresser aux travailleurs catholiques. Pourquoi se désintéressent-ils du mouvement syndical ? Pourquoi ne se joignent-ils pas à leurs camarades de la C. G. T. ? En vertu de quelles instructions divines ou terrestres préfèrent-ils tenter de s'organiser à part, sous la bannière de leur confession ? Pareille attitude ne va-t-elle pas à l'encontre des intérêts de la classe exploitée ? Cette division préméditée ne facilite-t-elle pas l'exploitation capitaliste ?

Sans doute le R. P. Coulet a-t-il prévu cette objection quand il a déclaré avoir été satisfait des termes d'un manifeste de la C. G. T. où celle-ci revendiquait la prédominance des forces spirituelles dans le sein des sociétés, quand il a salué cette affirmation avec un étonnement mêlé d'espoir, alors même que le primat de l'individualité spirituelle a toujours été à la base des conceptions de notre mouvement. Le R. P. Coulet a paru le nier, pourtant. Mieux : il a marqué son scepticisme quant à la sincérité et à l'efficacité d'une telle affirmation, en raison, a-t-il dit, des tendances matérialistes du milieu où elle s'est produite.

Matérialistes ! Voilà le grand mot lâché ! Les travailleurs catholiques doivent, dès lors, — du moins le comprendront-ils ainsi — se garder d'un contact permanent, à plus forte raison d'une fusion statutaire, avec les pestiférés que nous sommes. Quelle inconscience révérend Père ! Plus encore : quelle dérobade au devoir chrétien ! Chez nous, en effet, les camarades catholiques pourraient s'exprimer librement, intervenir dans toutes les discussions, au même titre et avec les

mêmes droits que les autres. Nous leur offririons de beaux auditoires, à eux qui ont « de la vérité, de la justice, plein les mains ». S'ils ne viennent pas, s'ils s'organisent à part, c'est qu'ils donnent une forme collective, et, partant, plus coupable encore, à cet « esprit de pure contemplation » que vous avez éloquemment flétri.

Or, ils ne peuvent venir. L'Eglise, vous le savez bien, le leur interdit. N'enseigne-t-elle pas que Marx est un représentant du diable ? Vous-même, Révérend Père, ne l'avez-vous pas campé sous cet

aspect ? Sur ce point, nous avouons avoir bien compris à vos conférences. Et Marx, qui les eût applaudies dans leurs parties essentielles, aurait été le premier surpris, sans doute, en vous entendant le représenter comme le coupable champion d'un matérialisme jouisseur, borné, maléfisant. Expliquez-nous cela la prochaine fois, Révérend Père. Montrez-nous, si votre grand talent y suffit, qu'en annonçant il y a plus d'un demi-siècle les maux dont vous vous indignez aujourd'hui vous-même, l'auteur du « Capital » a fait œuvre impie. Dites-nous pourquoi et comment, en formulant la loi du matérialisme économique, et en mettant les travailleurs en garde contre ses effets, Marx a démerité de l'idéalisme. Ah ! certes, les démonstrations de ce maître ont lacéré à jamais le rideau d'hypocrisie, tout bariolé d'images d'Epinal, que les puissants avaient tendu devant la scène de l'Histoire. Les prolétaires ont vu plus clair. Bien des potentats en ont été dérangés dans leur quiétude, désormais coupée de cauchemars. Mais c'est Marx qui a donné à l'action sociale, dans tous les pays, son sens précis, son clair objectif, son ressort, où ne mord point la lime impuissante des sophismes. Pour ne pas vouloir l'admettre, l'Eglise se condamne elle-même à une position intermédiaire, prolétarienne par idéal, conservatrice par intérêt, opportuniste par nécessité diplomatique.

L'Eglise, Révérend Père, est bien une diplomatie. Elle a sa chancellerie à Rome, ses missionnaires de par le monde, ses proconsuls en tous pays. Et, l'autre jour, dans l'instant où vous chantiez la liberté des âmes, nous ne manquions pas de nous souvenir que le Catholicisme « hiérarchique » fait montre aujourd'hui, comme au cours de toute son histoire, d'une faculté d'adaptation peu compatible avec l'allure militante que vous voudriez lui donner.

Archevêchés, évêchés, jouissent, chacun dans son district, d'une marge d'initiative et d'une liberté tactique qui pourraient servir de modèle à la vieille administration, inintelligemment centralisée, de l'Etat Français. Ils savent en user avec art suivant la composition des catégories sociales environnantes, les influences à ménager, les psychologies ambiantes, dans le seul et unique but de servir l'Eglise, en maintenant ou en développant son autorité. « Vérité en deça, erreur au delà » Dans le Nord de la France, on favorisera, ou encouragera un mouvement syndical chrétien. Dans le midi ou dans l'Ouest, on le prêconisera seulement du bout des lèvres. Ici on observera la neutralité électorale ; là on combattra tels hommes par des moyens sournois, y compris la propagande à domicile. Le denier du culte a ses exigences. Les riches donateurs en ont aussi.

Même opportunisme sur le plan international. Sans doute, à l'avènement des gouvernements dictatoriaux note-t-on, de la part de l'Eglise, un réflexe de méfiance, une réaction spontanée de son « instinct de conservation ». Mais l'alerte passée,

TRIBUNE SYNDICALE

Les Aveugles

Les esprits curieux de phénomènes sociaux ne sauraient présentement se plaindre. Nous vivons une période de véritable gestation, où s'élabore en dehors même des hommes, et parfois malgré eux, tout un monde nouveau ; une période dont on peut dire, suivant la forte expression du philosophe Leibnitz, qu'elle est pleine du passé et grosse de l'avenir.

Comme toujours en pareilles circonstances, c'est que le conflit éclate et s'étale, tantôt opiniâtre et sourd, tantôt violent.

Et, n'est-ce pas à constater : nous avons assisté, à cet égard, en quelques mois, à un renversement total des vieilles classifications idéologiques. Certes, il y a encore une droite et une gauche dans le mouvement politique et social. Il suffirait, pour s'en rendre compte, d'observer l'acharnement des ennemis du régime républicain à profiter du mécontentement né de la crise pour essayer d'atteindre les libertés publiques, et l'activité contraire de ceux qui, restés fidèles aux grandes conquêtes de la Révolution Française, entendent les maintenir, les développer. Sur ce point — et il est d'importance — les anciennes classifications conservent toute leur valeur. Elles demeurent utiles, nécessaires.

Mais un désarroi profond se manifeste dans tous les camps dès qu'il s'agit de construire un programme positif d'action réparatrice.

Les uns, toujours attachés aux régimes déçus, résolvent le problème en moins de rien : appelons le roi ou l'empereur, et tout ira bien.

D'autres, happés par certains mirages extérieurs prônent des remèdes en « isme » : racisme, fascisme, communisme. C'est vite dit, possible à tenter, difficile à réussir. Car nous sommes en France. Et, sans être nationaliste le moins du monde, il faut bâtir français.

Bâtir français ? Attendez un peu : voici toutes sortes de gens qui s'amènent, essouffés, mais sûrs d'eux-mêmes dirait-on, avec une charge impressionnante de poids et de renfort. Pour eux, le problème est d'ordre politique, sans plus. Voici Frossard, sa R. P., son Parlement à effectif réduit, sa région ; Tardieu avec son renforcement de l'Exécutif et son licol pour les syndicats ; Caillaux avec son Comité dictatorial à la Romaine... Nous en passons, et des meilleurs. Il est enfin, un quatrième groupe de savants rénovateurs pour qui tout doit résider dans un meilleur aménagement

on compose, on traite, on s'accorde. Concordat avec Mussolini, concordat avec Hitler. Avec les gouvernements d'oppression comme avec les pouvoirs démocratiques, l'Eglise est passée maîtresse en l'art d'établir et d'observer le « modus vivendi » pourvu qu'il lui garantisse une survie dont elle sait se contenter. Elle n'avait pas agi autrement à l'égard de Napoléon qui la récompensa de son humilité en se couronnant lui-même, après avoir infligé au Pape un déplacement commandé.

C'est pourquoi, quelque joie que nous aient procurée les paroles du R. P. Coulet, nous ne croyons point à la possibilité d'un christianisme social vraiment influent.

On ne lutte pas pour la justice et pour la liberté quand on n'est pas libre soi-même. L'Eglise le fut à ses origines. C'est vrai, Mais alors la « hiérarchie » n'existait pas. Aujourd'hui elle a étendu partout ses solides mailles d'opportunisme. L'éloquence du R. P. Coulet s'y est brillamment débattue. Mais il lui était impossible d'en sortir.

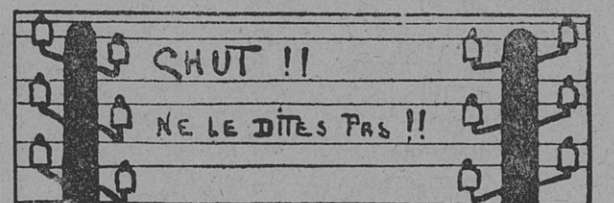
RÉVEIL SYNDICALISTE.

de l'Etat, voire dans une bonne réforme administrative.

Nous nous garderons bien de prétendre qu'il n'y ait rien à retenir de ces suggestions d'ordre politique, constitutionnel ou administratif. Certaines d'entre elles peuvent même nous paraître excellentes. Nous soutenons seulement qu'elles sont insuffisantes. Leurs auteurs s'attachent trop, nous semble-t-il, à sauver les meubles, et pas assez à maîtriser l'incendie. La crise actuelle n'est pas une crise politique comme celles qui, dans le passé, procédaient de l'accident parlementaire ou du sport des partis, ou même d'un mouvement d'idées à l'extérieur des Chambres.

La crise actuelle n'est politique, si l'on peut dire, qu'au second temps. Au premier temps, et au premier chef, elle est économique. Elle n'est pas seulement nationale, elle est universelle. Elle n'est pas accidentelle, « Cyclique » ; elle est chronique et permanente.

de sou... monde où règne l'abondance... de ne pouvoir vivre en travaillant... de la suprême injustice dont elles souffrent, par la carence des pouvoirs publics, qui les ont livrées sans défense aux impitoyables exigences de la concurrence libérale, chassées de la Cité par le machinisme et par l'aveuglement des hommes, les masses réclament impérieusement le droit au travail et à la vie. Elles s'apprennent à l'arracher, de haute lutte s'il le faut, à ceux qui voudraient s'installer, par égoïsme, par complaisance, ou par habitude, en un régime dont l'économie est condamnée. Vouloir réduire le problème et le ravalier au niveau de révisions statutaires, c'est risquer de confier à la violence, une tâche qui serait déjà avancée sans doute, si on l'avait abordée en toute conscience, sous le signe de la raison, et dans un sentiment d'élémentaire humanité.



Un signe certain, paraît-il, de retour à cette prospérité défunte est la montée des cours des rentes françaises.

Je voudrais bien le croire mais, je ne trouve, et cela sans parti pris, aucune raison susceptible de me convaincre.

La rente monte, dit-on, dans la grande Presse, parce que la confiance est revenue :

Mais, qui fait la hausse et la baisse à la Bourse de Paris comme dans toutes les Bourses du monde entier ? Les syndicats de financiers qui selon le jeu pratiqué réalisent des gains.

La hausse des actions de la rente française, pas plus que la baisse ne font entrer un sou de plus dans le coffre-fort des petits et moyens rentiers qui vivent de l'intérêt.

D'autre part, les variations des valeurs en Bourse n'augmentent pas la richesse de la nation et cela est connu des économistes. N'importe quel traité d'économie politique nous l'apprend d'ailleurs.

Alors, cette campagne ne tendrait-elle pas à préparer l'opinion à une nouvelle conversion des rentes, cette fois à 3 % ?

L'avenir nous l'apprendra — Attendez octobre.

Le « Métropolis » de Zurich, signale qu'un spécialiste ayant pu étudier les résultats de la vente forcée de l'ouvrage d'Hitler « Mein Kampf », déclare que cette vente a rapporté, jusqu'à présent, une somme de 5 millions de francs suisses, soit 25 millions de francs français. C'est ce qui permet au Chancelier allemand d'affirmer qu'il a abandonné le traitement attaché à ses fonctions officielles au profit des chômeurs nazis.

Comme truc démagogique il serait difficile de faire mieux.

Gageons que, lorsqu'il sera « débarqué », le bel Adolphe se prétendra être aussi pauvre que Monsieur Chiappe !

(1) Voir le précédent numéro du Réveil Syndicaliste.

Nous sommes présentement en face d'une floraison de plans de réorganisation économique. Qui n'a pas son Plan, Plan, Plan dit-on ? Est-ce qu'ils se nuiraient entre eux ? Certes, il aurait mieux valu qu'il n'y eût qu'un plan et qu'il assemble tout le monde mais, cela, aurait été trop beau. Il y a donc plusieurs plans et, loin d'ironiser sur ce thème, comme le font certains, je dis que c'est un bien.

On y trouve, en effet, dans tous, compte tenu des intérêts divers qui les ont engendrés une même idée qui domine : **l'abolition des privilèges de la féodalité moderne : celle de l'Industrie, de la Banque, des puissances économiques.**

Cette idée maîtresse qui donne à l'intérêt collectif, au droit à la vie, une primauté sur le droit au profit est bien capable d'insuffler à l'âme populaire l'enthousiasme et l'idéal nécessaires qui lui permettent de triompher.

C'est ainsi que beaucoup d'hommes qui marquaient à l'égard des Plans une certaine hostilité, ébranlés dans leur conviction font risette suivant leur tendance aux organisations qui les ont conçus. C'est déjà un résultat.

La lutte contre la vie chère est officiellement engagée. Comme je l'écrivais dans le précédent "Réveil", elle se manifeste sous une forme plaisante : « **Sans mesures tracassières et vexatoires par une collaboration entre pouvoirs publics, producteurs et consommateurs** ».

Le Comité économique départemental s'est réuni le 24 mai, à la Préfecture. Rien de positif n'est sorti. Cela se conçoit aisément. La question du blé était à l'ordre du jour.

M. Sauterjau, du Syndicat de la Meunerie, déclare qu'il ne peut y avoir qu'un moyen de parer aux difficultés : la réduction du quintal de blé à 104 fr. 85 !! M. Sauterjau ignore-t-il que le producteur ne vend actuellement son blé 80 ou 83 francs le quintal, lorsque le prix minimum est de 115 francs ? Pour M. Lefevre, président de la Chambre d'Agriculture, il faut résorber les excédents. Mais, ces excédents ne se trouvent-ils pas dans les "silos" de la Meunerie ? Quant à MM. Dubot et Chaquin, l'un de la Fédération des Commerçants-Détaillants, l'autre des services agricoles, il faut pour eux contingerer les céréales exotiques et coloniales. Ces diverses solutions émanant de représentants d'intérêts particuliers divers semblent concorder, ce qui nous conduit à dire que :

« **L'accord sur le dos des producteurs et des consommateurs sera, sous peu, réalisé.** »

La position prise par M. Sauterjau au Comité départemental économique ne peut nous surprendre. Nous n'ignorons pas, en effet, la résistance des grands moulins à l'application de la loi du 10 juillet 1933 (prix minimum du blé), la force de la manœuvre de ce monopole qui soumet à ses exigences le producteur et qui, en outre, maîtrise des prix et des conditions d'achat, qui se déclare en "lock-out" lorsque ses intérêts le demandent privant les agriculteurs de l'écoulement de leurs produits, par conséquent de leurs moyens d'existence.

Cette position garantit les gros intérêts que M. Sauterjau représente et qui constituent dans notre régime économique actuel, ce que nous appelons "la féodalité économique".

Dans les mines de charbon, nos camarades ont vu leurs salaires diminués dans de fortes proportions. De plus, beaucoup chôment. C'est la misère pour la plupart dans les foyers et, naturellement nous sommes amenés à penser que la situation des sociétés de charbonnages est critique.

Hélas ! Il n'en est rien ! Leurs bénéfices nets sont importants :

Mines de Lens.....	30.839.027 francs
de Carmaux.....	9.968.066
d'Albi.....	5.096.772
Blanzy.....	23.840.454
d'Aniche.....	26.729.766
Courrières.....	24.591.641
Anzin.....	14.051.411
Dourges.....	19.170.797

A noter que ces sommes ne représentent pas tous les profits !

Alors, peut-on nous en vouloir de récriminer et de protester contre la baisse des salaires !

Certaines sociétés sportives, artistiques, etc., n'ont aucune difficulté pour recruter des adhérents. Ainsi, dans les mines domaniales de potasse d'Alsace, ceux-ci sont rétribués 50 francs par mois. Tout récemment, à la suite de réclamations, la gratification fut réduite à 25 francs. Cela fait tout de même 600 francs par an.

Le Baron de la Potasse, M. de Retz, est large comme vous le voyez. Il est encore davantage lorsqu'il subventionne les associations : 20.000 à celle des "Diabes Bleus", 150.000 au groupement alsacien d'entente nationale. Ses ingénieurs sont logés dans des petits châteaux achetés : 345.000, 320.000, 245.000.

Allons, le "Pactole" coule à flots, mais qui paye ? En définitive, l'agriculteur sous forme de l'augmentation du prix des engrais. Nous nous en doutions !

Nos joles

C'est avec un vif plaisir que nous avons appris la naissance du petit Jean, fils du dévoué professeur de l'Ecole professionnelle Vial, Madame Moreau, qui en dehors de ses heures de classe et malgré sa maternité, avait tenu à assurer le cours de français supérieur à la Bourse du Travail.

En cette heureuse circonstance, les camarades des Collèges du Travail adressent à leur professeur, avec leur reconnaissance, leurs vœux de bonheur et de santé.



La propagande dans les campagnes

La propagande auprès des travailleurs des champs, déjà entreprise par l'Union Départementale des syndicats confédérés, s'est intensifiée ces derniers temps.

Un numéro spécial du Réveil Syndicaliste, comprenant les principales parties du plan économique Confédéral, des articles intéressants plus particulièrement les cultivateurs, fut édité et diffusé dans toutes les communes de la Loire-Inférieure, par les deux centres syndicaux : Nantes et Saint-Nazaire.

Toute une organisation était à réaliser. Elle fut mise sur pied à Nantes par Péneau, à Saint-Nazaire par Jouvance. L'un et l'autre obtinrent le concours d'automobilistes, de motocyclistes, chargés du transport des nombreux militants qui s'étaient mis à leur disposition.

11 voitures automobiles à Saint-Nazaire, 60 militants, 11 voitures automobiles, 5 motos à Nantes, 70 militants se trouvent respectivement dans les deux centres de propagande, à une heure matinale, au point de rassemblement fixé.

L'appel, la formation des groupes, la répartition des journaux par voiture, la remise des « feuilles de route » aux conducteurs, c'est-à-dire tous les préparatifs avant le départ, se font rapidement, avec ordre et méthode.

Un coup de sifflet, c'est le signal du départ. Les moteurs ronflent, on se souhaite bon succès et bonne chance et chaque groupe disparaît dans la direction qui lui est assignée.

Cent trente quatre communes visitées, quarante mille "Réveil Syndicaliste" distribués. Tel est le bilan de la tournée de propagande du Dimanche 13 Mai, organisée par l'Union Départementale.

Disons, tout de suite, que tous les groupes furent bien accueillis. Certes, ils n'étaient pas attendus : ils surprisent dans les bourgs et villages les cultivateurs se rendant aux offices dominicaux, mais ils n'eurent à enregistrer que très peu de réflexions désobligeantes.

Cette propagande, d'ailleurs, il faut le souligner, et beaucoup de cultivateurs l'ont compris, n'avait aucun caractère politique, le but en était précis : faire connaître le programme économique de la Confédération Générale du Travail, montrer la position qu'elle a prise à l'égard des Travailleurs de la Terre.

Évidemment, les camarades qui se devotaient ce jour-là, n'eurent pas à se faire protéger et bienveillant des "hobereaux" du pays. C'était à prévoir, mais en se présentant dans les groupes de cultivateurs, avant ou après les offices, ils eurent la satisfaction de voir le Réveil, après un rapide coup d'œil, plié et mis en poche, c'est-à-dire cette conviction qu'il serait lu. Ceci compense cela.

Le long des routes et des chemins, les petites agglomérations rencontrées ne sont pas oubliées. Les moteurs s'arrêtent. On descend de voiture et, dans toutes les fermes on glisse sous la porte ou on remet aux cultivateurs Le Réveil. Quelques paroles aimables s'échangent. De courtes explications sont données.

L'accueil est franchement cordial. Allons, cette propagande est heureuse.

A X..., les cloches sonnent. C'est l'heure de la grand-messe. De tous côtés, par groupes, débouchent de nombreux fidèles. Les camarades avec assurance, tranquillité, tendent le journal de l'U.D. Peut-on le leur refuser ? Non ! Les femmes même le réclament. Et nos camarades votent avec satisfaction tout le monde entrer dans l'église, le journal à la main. D'ailleurs, le Réveil Syndicaliste, respectant toutes les opinions, n'y était pas déplacé.

A Y... Deux châtelains, sans doute le père et le fils, se pressent, ils sont en retard, l'office est commencé. Les camarades poursuivent leur distribution ; rencontre... hésitation de part et d'autre... mais les deux châtelains détournent la tête... ils ont compris. Notre propagande n'est pas de leur goût... cela se conçoit.

A S..., quelques jeunes ironisent sur l'action des camarades : « Je ne sais pas lire !... » répond le plus audacieux. Mais la réplique ne se fait pas attendre : « Il y a des cours du soir, il faut les suivre, ce n'est pas pardonnable à ton âge ! » Les autres, pour bien montrer qu'ils savaient lire, prirent chacun le journal de l'U.D. et le commentèrent... tout en s'éloignant...

A Z... C'est la sortie de la messe. Les hommes s'assemblent autour de l'appareil qui annonce les offres de vente et d'achat, lit les arrêtés du Maire. Des centaines de journaux sont vivement distribués. A quelques mètres, impassibles, les mains derrière le dos, le regard dur, deux notabilités observent... Curiosité, gêne, haine... en tout cas, ils sauront tout à l'heure, quand nous serons partis, pourquoi nous sommes venus.

A T... Le drapeau des anciens combattants de la localité est déployé. Tous les hommes sont rassemblés. Ils se préparent sans doute à défilé.

« Ohé ! Camarades ! voici le Réveil Syndicaliste. Vous y trouverez le programme de la Confédération Nationale des A. C. et celui des travailleurs adhérant à la C. G. T. L'accueil est sympathique.

Ne sommes-nous pas, nous aussi, des anciens combattants.

A S... En plein fief des marquis. Un conseiller municipal sans doute, ou peut-être le maire, qui sait... invective nos camarades. Il a pris Le Réveil et il lui a suffi de lire un titre pour, qu'aussitôt, il change son « merci » par des grossièretés à son adresse. Sans répondre, nos camarades n'en continuèrent pas moins, à poursuivre avec succès leur tâche.

Cette notabilité, était, paraît-il, un « pur sang » ! Il existe, je crois, une association de ce genre.

A C... des camarades sur la place de l'Eglise font concurrence au facteur en distribution. Ils sont entourés ; les conversations s'engagent : « Il faut venir plus souvent leur dire ? Oui... ils voudraient bien, mais les ressources du Réveil Syndicaliste sont limitées. Ce n'est pas un journal subventionné, il n'emarge pas aux « fonds secrets ». Vous vous en doutez ? Alors, c'est à vous de l'aider.

A R... un pauvre type s'écrie... c'est le journal à Pé... u ! Tiens ! Et il fait le geste que vous devinez. Mais, tout s'explique. Ce malheureux ne fait plus d'heures supplémentaires à la suite d'une intervention de Pé... u !

Là, dans un petit bourg, c'est le châtelain qui demande le journal. Avec plaisir, monsieur, voici. Ici, c'est un imbécille qui le brûle. On l'exécuse. Là, un groupe d'hommes veulent le payer.

Ici, le buraliste s'inquiète : c'est qu'il vend des journaux et nous en distribuons gratuitement. Quelques mots le tranquillisent, il rentre dans sa boutique.

Nous aurions ainsi, de nombreuses anecdotes à conter, mais il faut bien s'arrêter.

Bonne humeur, gaieté, entrain, cordialité, beaucoup de sympathie et d'encouragement, tel est le résultat moral enregistré par cette tournée de propagande.

L'Union Départementale est décidée à la recommencer.

Un pavé dans la mare... ou piètre mentalité patronale

Dans les fabriques de caisses de Nantes, les ouvriers ont chômé le 1^{er} mai comme tous les ans. Tout se serait passé normalement si, dans une maison, toujours la même d'ailleurs et où les incidents ne se comptent plus, on n'avait retiré à quelques camarades les cartes de pointage. On s'efforce d'arranger les conséquences de cet acte peu éclairvoyant de la part des dirigeants mais, par le moyen des dictateurs de cette maison, ce ne fut pas facile. Néanmoins, les camarades obtinrent satisfaction.

Félicitons, les gars de la Maison Pilard. Ils ont montré qu'ils n'étaient pas du tout décidés à céder à tous les caprices de leurs patrons. N'avaient-ils pas raison en la circonstance ? Allons, Messieurs, vous ne demandez conseil à personne quand il vous plaît de fermer votre boîte le Jeudi Saint. Il est vrai, que le 1^{er} mai, n'est pas la même chose, mais il vous faut admettre que nous sommes encore en France sous un régime de liberté, heureusement pour tous y compris les paveurs.

LE PAVÉ.

NOTA. — Au moment où j'écris cet article, on me signale que le service d'eau n'existe pas dans cette maison modèle. L'eau a pourtant, en ces jours de canicule, son utilité.

Qu'en pense Monsieur l'Inspecteur du Travail ?



Chez les Métallurgistes

Le mercredi 30 mai, se tenait à la Bourse du Travail, l'Assemblée Générale du Syndicat. Peu de camarades ont répondu à l'appel. Nous ne pouvions que le regretter et redire, encore une fois, qu'il ne suffit pas aux adhérents de payer leurs cotisations, mais qu'ils se doivent, dans leur propre intérêt, de suivre toutes les réunions et manifestations syndicales. Espérons que nous serons compris.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté.

Le secrétaire fait un compte rendu détaillé des débats de la Commission Paritaire qui avait à discuter de l'indemnité de vie chère. Les délégués ouvriers ont élevé une protestation auprès des Industriels, sur la soi-disant diminution du prix de la viande et de certaines denrées servant à déterminer l'indemnité. Après un échange de vues, les délégués ouvriers furent assez heureux pour faire admettre leur thèse. Grâce à leur intervention, la prime mensuelle de vie chère n'est ramenée à la base qu'à 224 x 50 (précédemment 236 x 55) soit, seulement, une diminution étonnante selon les taxes d'affûtage de 0,06 à 0,04 l'heure. Si, contrairement à la thèse ouvrière, le taux de la diminution de la viande indiqué par la Mairie avait été appliqué, la réduction de la prime aurait été de l'ordre de 0,095 à 0,065 l'heure.

Quelques camarades demandent à ce sujet des précisions que le secrétaire donne, et le compte rendu est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée renouvelle ensuite sa confiance aux membres sortants du Bureau, du Conseil Syndical et de la Commission de Contrôle.

Des infractions à l'application du Bordereau sont signalées par des camarades. Le secrétaire prend note et indique qu'il fera les interventions nécessaires auprès des chantiers intéressés.

L'indépendance de la Presse et des journalistes

M. Wagner, de Populaire de Nantes, n'avait pas digéré les propos de M. Daladier à la Commission Stavisky, relatifs aux subventions que la plupart des journaux reçoivent de tous les gouvernements.

Il sera pourtant obligé d'avaloir la seconde affirmation dans ce sens de l'ancien président du conseil qui y a même ajouté que rares sont les feuilles qui vivent de leur vente au numéro, de leurs abonnements, de leur publicité strictement commerciale et que beaucoup vivent des affaires ?

Les journaux dont M. Wagner a été l'administrateur, n'ont pas touché un maravedis, nous voulons bien l'admettre, mais sont-ils toute la presse ? non ; aussi, pourquoi prendre parti contre M. Daladier, alors que tout le monde sait, devine, sent que les journaux sont dirigés par des puissances occultes, gouvernementales, financières ou industrielles ?

Car à côté de ces arrosages des fonds secrets, il en existe d'autres qui ne font pas plus honneur à la presse : subventions, participations de groupes bancaires, de trusts industriels.

On peut parler de l'indépendance de la presse d'information, elle ne vaut pas mieux, elle n'est pas plus libre que celle d'Hitler ou de Mussolini.

Et l'on ne peut songer sans émoi à la puissance des grandes agences qui colportent les nouvelles d'un continent à l'autre, qui font l'opinion internationale et nationale avec leurs nouvelles opportunes, qui créent l'état d'esprit de tout un pays, de tous les pays.

A ces agences ont affaire la grande masse des journaux, ceux de province surtout : les gouvernements ont la partie belle de les aider, sans parler des propriétaires de journaux, fabricants de canons...

De la grande publicité ne disons qu'un mot : elle musèle un journal.

Un vol est-il commis dans un grand magasin, lisez votre journal et vous chercherez vainement la raison sociale de ce magasin. Pourquoi ?

Simplement parce que le grand magasin fait de la publicité dans ce journal ; donner son nom, le discréditerait près de sa clientèle et ferait perdre probablement à votre canard le bénéfice des milliers de francs qu'il lui paie en publicité.

Un directeur de journal libre devrait accepter d'insérer de la publicité pour une maison, mais spécifier sur le contrat qu'il se réserve toute action.

Mais, hélas, ce n'est pas le commerçant qui sollicite une place pour faire de la réclame, c'est le journal qui l'invite à utiliser ces colonnes.

Comment voulez-vous qu'avec une telle crainte de perdre ses annonceurs un directeur de journal puisse dénoncer les agissements d'un patron qui fait travailler ses ouvriers plus de huit heures, qui les paie des salaires de famine, qui vend de la viande avariée ou qui abuse de ses employées ?

Vous souvenez-vous de la partouze de la Close, et avez-vous lu un écho à ce sujet dans la presse nantaise ? Non, n'est-ce pas, et pour cause.

Pour qu'un journal fût vraiment libre, indépendant, M. Wagner, publiciste, sait fort bien qu'il lui faudrait ne compter que sur sa vente au numéro et à l'abonnement, ne pas faire de publicité ; pour dire la vérité il devrait avoir des correspondants particuliers dans le monde entier, payer cher des envoyés spéciaux, avoir des rédacteurs audacieux et libres.

Mais le journal se vendrait cinq francs, non cinq sous.

La vérité vaut bien cela.

Voici un passage du courageux discours que M. John Swenton, directeur de la New-York Tribune, a prononcé à un récent banquet de la presse américaine ; il situe, sans conteste, le degré d'asservissement des journalistes américains qui n'ont, disons-le de suite, rien à envier à leurs collègues européens.

« Il n'y a, en Amérique, rien qui ressemble à une presse indépendante — sauf dans les petites villes de province.

« Vous le savez et je le sais.

« Il n'y a pas un de vous qui ose écrire honnêtement son opinion. Si vous le faisiez, vous savez d'avance que vous ne seriez jamais imprimé.

« Je suis payé 150 dollars par semaine (9.000 francs par mois) pour garder mon opinion sincère « hors du journal » où je suis attaché. D'autres reçoivent le même salaire pour le même métier. Et celui d'entre vous qui serait assez bête pour « écrire » honnêtement son opinion se trouverait dans la rue, à la recherche d'un emploi.

« La besogne du journaliste de New-York consiste à détruire la vérité, à mentir impudemment, pervertir, avilir, ramper aux pieds de Mammon, à vendre sa race et son pays pour le pain quotidien.

« Vous le savez et je sais aussi quelle est l'extravagance de ce toast à « la Presse indépendante ».

« Nous sommes les vassaux et les instruments des hommes d'argent cachés dans la coulisse : nous sommes les pantins, ils tirent les ficelles et nous dansons.

« Nos talents, nos possibilités, nos existences sont la propriété d'autres hommes.

« Nous sommes des prostitués intellectuels. »

Plaignons ces prostitués, et nous-mêmes qui sommes toujours dans le doute en lisant leur prose.

Le Révérend Père Coulet, n'a-t-il pas dit, il y a un mois, à Nantes, que la presse catholique n'insère que les encycliques qui lui plaisent.

Nous pouvons être heureux, nous syndicalistes, d'échapper à cette tutelle.

Nos journaux ne sont pas du papier glacé ; ils n'ont pas dix pages.

Tant pis. La vérité sur un mauvais papier, vaut mieux que dix belles feuilles de mensonges.



Après le déraillement du Grand Blottereau Un jugement scandaleux

Le 18 Mai dernier, comparait sous l'inculpation d'homicide par imprudence devant la Chambre Correctionnelle du Tribunal Civil de Nantes, notre camarade **Cuzon**, mécanicien du rapide 141 C, qui dérailla au Grand Blottereau, le 4 Juin 1933.

Les débats furent dominés par la personnalité particulièrement sympathique de **Cuzon**, dont la droiture et la belle conscience furent mises en évidence au cours des chaleureuses interventions de nos camarades M^r Alexandre **Fourny**, du Barreau de Nantes ; M^me René **Bloch** et René **Idzowski**, du Barreau de Paris.

Le Procureur de la République, **M. Dupin**, avait prononcé un réquisitoire à la fois juste et humanitaire, d'une extrême modération dans lequel il avait dit, avec juste raison, que **Cuzon** était déjà suffisamment frappé par cette vision épouvantable, par le remords qu'il conservait de la catastrophe, et qu'il convenait de le condamner à une simple peine d'amende.

On eut cru dès lors que les Juges entendraient ce concert de voix de la raison.

Il n'en a rien été. Les Juges se sont attachés à rejeter les nombreux griefs que les défenseurs de **Cuzon** avaient amoncés contre la Compagnie, et ils ont condamné avec une sévérité particulière un homme qui était déjà suffisamment accablé, en lui infligeant une peine d'une année d'emprisonnement avec sursis, et 300 francs d'amende.

Avec les Syndicats des Cheminots Confédérés, les Unions Locales et l'U. D., le *Réveil Syndicaliste* élève une vigoureuse protestation contre ce jugement qui trappe par trop sévèrement, l'un des meilleurs travailleurs qu'on puisse imaginer.

Dans la Prud'homie

Dérobade des conseillers membres patrons

A la demande des délégués ouvriers, une Commission d'Etudes chargée d'examiner les questions se rattachant à la Prud'homie fut désignée lors d'une Assemblée Générale du Conseil de Prud'homie. Cette Commission devait comprendre 10 membres, soit : pour la Section de l'Industrie, 3 membres patrons et 3 membres ouvriers ; pour la Section du Commerce, 2 membres patrons et 2 membres ouvriers.

La première réunion s'est tenue le samedi 12 mai. A l'ordre du jour, l'examen des questions du Ministère du Travail se rapportant au paiement des salaires en cas de faillite ou de liquidation judiciaire, la modification du décret du 10 Août 1899 afin d'éviter, par des diminutions de salaires, les rabais que les Industriels ou Entrepreneurs peuvent effectuer lors des marchés ou fournitures pour le compte de l'Etat.

Sur la première question, les délégués ouvriers indiquèrent que le salaire ne pouvait être assimilable à une marchandise, que cette créance devait passer avant toutes les autres (Etat, banquiers, fournisseurs, etc...), en cas de faillite ou liquidation judiciaire des employeurs.

L'accord de principe semblait être réalisé, mais au vote d'un vœu soumis par les conseillers ouvriers, les patrons se prononcèrent contre.

Néanmoins, le vœu fut adopté par 5 voix contre 4 voix patronales.

Sur la deuxième question, les patrons se déclarèrent incompetents et insistèrent pour le maintien du statu quo, naturellement. Les droits des ouvriers, en matière de salaires ou de renvoi, ne les intéressaient pas, évidemment. Devant ce fait, les conseillers ouvriers déclarèrent que les droits des travailleurs devaient être garantis plus aujourd'hui qu'hier, en raison même de l'attitude des employeurs qui n'hésitent pas à recourir à des réductions de salaires, aux licenciements pour maintenir intact leurs bénéfices.

Il y eut vote, et par 5 voix contre 4 voix patronales, la thèse ouvrière fut adoptée.

A l'issue de la réunion, les membres patrons ne purent cacher leur mécontentement et ils déclarèrent que la Commission n'avait pas à discuter de telles questions. Néanmoins, il fut décidé d'une deuxième réunion qui s'est tenue le samedi 26 mai. A l'ordre du jour, la modification à apporter aux pénalités encourues par la réglementation du travail. Il s'agissait, en l'occurrence, d'indiquer au Ministère du Travail, les anomalies relevées dans la région résultant des mesures repressives prévues par la législation et, s'il n'y avait pas lieu d'augmenter le taux des pénalités pour obliger les patrons à respecter les différentes lois sociales en vigueur. Il faut le dire, les pénalités encourues par les patrons présentement, sont illusoire et inopérantes. Elles varient de 5 à 500 francs avec les circonstances atténuantes toujours accordées, l'amende la plus basse est infligée. Les employeurs n'ont pas à se gêner, ils peuvent commettre toutes les infractions aux lois sociales, ils savent, à l'avance, qu'ils n'en supporteront qu'un léger préjudice.

A cette deuxième réunion, absence des membres patrons, sauf un. Le prétexte des abstentions : l'incompétence de la commission. Les conseillers ouvriers ne furent pas dupes et ils le soulignèrent. Ils ne pouvaient, en effet, admettre que des questions aussi importantes telles que : le respect

Des ententes sont possibles entre le rail et la route....

C'est le journal "Le Phare", du 31 mai dernier qui nous en informe, en relatant une réunion du Syndicat des Transporteurs par route, qui s'est tenue la veille au Café de Nantes.

On nous apprend qu'un effort de coordination de leurs services est tenté en France entre les transporteurs sur route et les Compagnies de chemins de fer.

Nous savons aussi que cet effort est, pour une part, la résultante des conclusions auxquelles s'est rallié le Conseil National Economique à ce sujet.

L'exposé auquel le Conseiller juridique de la Fédération Nationale des Syndicats de Transporteurs s'est livré, nous apprend que cet effort a abouti dans la région de Rouen.

C'est ainsi que l'Administration des Chemins de fer de l'Etat renoncera à exploiter 550 kilomètres de voies ferrées sur 950, en ce qui concerne le transport des voyageurs ; qu'elle ne garderait que les lignes assurant les transports de grands centres à grands centres, en supprimant le plus grand nombre de gares possible. Cela pour permettre aux transporteurs sur route de gagner leur vie ! Mais même sur ces grandes lignes, les transporteurs seraient autorisés à travailler sous réserve de ne pas pratiquer des transports inférieurs à ceux des transports par fer.

Au point de vue des marchandises, les transporteurs signataires de l'accord de Rouen, s'engagent à ne plus assurer de transports en gros de grands centres à grands centres ; ils assureront seulement les transports de marchandises à petite distance.

Tout cela est bien ordonné, au moins en apparence, car nous observons sur ce plan, comme d'ailleurs sur tous les plans où se meut le capitalisme : 1° que les intérêts des gros transporteurs sont bien liés, puisque l'Administration des Chemins de fer de l'Etat a passé accord avec eux ; 2° que le Syndicat des Transporteurs de Normandie, sans doute uniquement composé de petits entrepreneurs, est évincé.

Qu'on ne dise pas que ces dissensions ne nous intéressent pas. Peut être aujourd'hui, mais demain ? Demain, quand sera constituée cette nouvelle féodalité, quand elle aura organisé, centralisé, coordonné toutes ses forces, après avoir réfoulé les petits transporteurs, sinon les avoir ruinés ! Demain, la Fédération des Syndicats des Transporteurs sur route fera la loi, tiendra l'Etat en coupe, car les actionnaires de la féodalité du rail y seront chez elle comme chez eux.

Dès maintenant, on voit bien le transporteur Etat et le transporteur Drouin et C^o par exemple, traiter de leurs intérêts respectifs.

Mais, et l-s nôtres, à nous les usagers, et ceux des travailleurs qui triment chez l'un ou chez l'autre ! !

N'avons-nous donc rien à dire, ni sur les tarifs pratiqués, ni sur les horaires établis, ni sur les voitures dans lesquelles — ceci dit en passant, — messieurs les transporteurs nous empillent tels harengs en boîte.

Il n'est que juste, à ce propos, de dire que les usagers sont d'une étonnante douceur pour la plupart.

Dont-on en déduire qu'ils n'ont rien à dire, les petits usagers qui utilisent les cars ?

Nous ne le pensons pas. Quant aux intérêts des salariés des deux transporteurs, qu'ils soient du rail ou de la route, nous attendons qu'on nous indique si on y a songé.

On sait avec quelle désinvolture, pour ne pas dire avec quel mépris de leurs employés, certaines grandes firmes traitent leur personnel. Qu'il s'agisse des conducteurs ou du personnel affecté à l'entretien.

Nous ignorons tout des bénéfices de la Maison Drouin, sans doute ne les connaissons nous jamais, car si nous sommes obligés de déclarer nos salaires au fisc, il est des secrets qui valent des secrets d'état quand il s'agit des commerçants ou des industriels. Mais nous savons qu'il y faut trimer dur pour gagner bien peu. Le rendement est à la base de tout et tient lieu de raison pour tout.

Quant aux cheminots des lignes secondaires, aux manœuvres de la voie, aux employés de tous ordres des lignes et des gares supprimées par cet accord, nous attendons qu'on nous dise qu'on ne les mettra pas purement et simplement sur le pavé.

En ce qui concerne leurs projets dans la région, nos transporteurs, au moins les gros, ceux qui ont les reins solides et qui finiront bien par écraser les récalcitrants plus faibles, n'y vont pas doucement.

Déjà la C^o d'Anjou, celle de Lège ont pratiquement vécu. Les seuls trains fréquentés de la C^o d'Anjou ont été pourvus d'horaires tels qu'on peut dire que tout est fait pour chasser les voyageurs au profit des autos-cars.

Mais il y a mieux, on projette de mettre la main sur le secteur "Nantes-Pornic". Les pourparlers ne sont pas assez avancés, nous dit-on, pour préjuger de leur issue.

Ce dont on peut préjuger, presque à coup sûr, c'est que les usagers du pays de Retz feront les frais de cet accord.

de la journée de 8 heures, de la législation du travail pour les femmes et les enfants, que le repos hebdomadaire, l'hygiène dans les ateliers, n'intéressent pas les employeurs. Devant cette carence, les conseillers ouvriers, qu'on le sache bien, continueront leur action. La législation sur la réglementation du travail doit être modifiée et il faut aussi que le taux des amendes soit fortement relevé, si l'on veut que soient respectées les différentes lois sur le travail.

Pour parvenir à ce résultat, il faut que les ouvriers et les employés apportent leur appui aux camarades qui les représentent, et pour cela, ils se doivent de rallier l'organisation syndicale et de voter, au moment des élections prud'homales, pour les candidats des Syndicats Confédérés.

L'Evolution individuelle de la Femme

L'ENFANT

(Suite)



La vérité en outre, enseignée à l'enfant, accroîtra son respect filial que tous les peuples et que tous les temps chercheront à lui inculquer, au point de créer, comme en Chine, le culte des ancêtres. Le respect filial décroît, dit-on. Il ne peut plus être inspiré à notre époque ; il doit être conquis par les parents à force de mérite dans l'acceptation de leurs responsabilités. L'être humain relève la tête et regarde en face toutes les autorités et tous les dogmes. Les parents les discutent devant leurs enfants et les enfants à leur tour discutent l'autorité paternelle. Il faut ou se taire ou aller jusqu'au bout de la méthode nouvelle ; et le père et la mère deviendront les amis de l'enfant, les meilleurs, les plus sûrs, les plus loyaux, les plus aimants. Et dans leurs filles ils trouveront toujours des âmes d'Antigone.

Chez la fillette on voit déjà poindre l'amour maternel dans l'affection qu'elle témoigne à sa poupée. Cette affection doit être encouragée ; mais il faut surtout qu'elle développe le côté pratique de la nature féminine dont on énerve l'organisme en favorisant une sensibilité et une sentimentalité malsaines. Comme dérivatifs, il faut beaucoup de jeux en plein air.

Notre époque permet désormais aux filles comme aux garçons d'exercer leurs muscles, de développer leur agilité. Elles ont autant de courage que ces derniers et peuvent s'y adonner librement. Toutefois, il ne faut jamais qu'un enfant de l'un ou l'autre sexe se dépense en exercice violent après un exercice intellectuel quelconque, à moins qu'un repos relatif ou un repas n'ait réparé ses forces. Les très longues marches, la bicyclette pratiquée très jeune, fatiguent l'enfant outre mesure à un moment où, pour sa croissance, il n'a pas trop de toutes ses forces vitales.

Quand nous parlerons de la jeune fille, nous signalerons les sports auxquels elle s'adonne de nos jours.

Ne dites jamais à une enfant : « Tu n'es qu'une fille » ou, « Tu ne peux pas faire ceci ou cela parce que tu es une fille. » Vous la rendez défiante et vous l'humiliez dans son sexe.

Il ne faut pas dire non plus à un petit garçon : « Ne pleure pas comme une fille... C'est bon pour les filles. » Vous jetez en lui des germes de mépris à l'égard de la femme. N'a-t-il pas pour mère une femme qui l'a porté dans son sein pendant neuf

mois longs et pénibles, qui l'a mis au monde au péril de sa vie, avec d'indicibles souffrances qu'il ne connaît jamais ? Et l'épouse de son choix ne le connaît-elle pas de même l'ineffable orgueil de sa paternité au péril de sa vie, alors qu'il ne lui en aura coûté qu'un moment de plaisir ?

Combien, à être élevées dans la connaissance de ce vérités-là, les femmes deviendraient plus fières de leur sexe et les hommes plus remplis d'égards pour elles !

Les femmes savent mieux souffrir et ont plus d'endurance que l'homme, et si, souvent, elles étonnent par leurs plaintes, par des vétilles, cela provient d'une première éducation qui ne leur inculqua pas cet amour propre que les parents enseignent à leur fils, quand il vient pleurer auprès d'eux pour un coup reçu. En agissant de même pour vos filles, ne redoutez pas de les viriliser. Notre époque est si malade, nous avons tant à faire pour former de nouveau des mères robustes à la place des mièvres poupées que nous livrent une existence sédentaire et un développement affectif malsain, que nous avons encore la marge avant de voir circuler dans nos rues des Pallas-Athéné.

(à suivre).

Le Comité du "Réveil Syndicaliste" a décidé l'édition d'un tract.

Nous en donnons ci-dessous le texte.

Un journal libre

Tantôt vendue aux puissances d'argent, tantôt partisane et fanatique, la "grande" presse nous intoxique tous.

« On ne peut plus rien croire de ce qu'on lit dans les journaux », dit-on, de toutes parts.

Se plaindre ne suffit pas. Il faut réagir.

Indépendant de tous les partis et de toutes les sectes, vivant exclusivement d'abonnements et de versements corporatifs, entièrement rédigé par des militants, le *Réveil Syndicaliste*, organe bimensuel de l'Union Départementale des Syndicats Confédérés de la Loire-Inférieure, traite objectivement toutes les questions d'intérêt public.

Il admet toutes les contradictions, toutes les opinions libres.

Devant la crise actuelle, crise de débouchés, crise économique, crise sociale, son impartiale documentation vous intéressera certainement.

Etudiants, ouvriers, agriculteurs, commerçants, rentiers, citoyens libres, **abonnez-vous** à ce libre journal.

Bulletin d'Abonnement

Je soussigné : Nom.....

Prénoms.....

déclare souscrire un abonnement d'un an au "RÉVEIL SYNDICALISTE", au prix de 5 francs.

(Signature)

Adressez le bulletin et le montant au Secrétaire de l'Union Départementale, Compte de Chèques 234-98, Nantes. Utilisez la formule Mandat 1.401.

Assurés Sociaux

Retenez cette date :

Au 1^{er} JUILLET 1934, il sera trop tard pour adhérer à la Caisse d'Assurances Sociales de votre choix.

Donnez votre adhésion avant le 30 Juin, à la Caisse d'Assurances Sociales

"LE TRAVAIL"

(maladie, maternité, décès, soins aux invalides)

Seule Caisse du Département administrée par ses adhérents sous le contrôle moral des organisations ouvrières.

Seule Caisse du Département n'ayant aucun employeur dans son Conseil d'Administration.

Seule Caisse fonctionnant en dehors de toute ingérence patronale, politique ou confessionnelle.

Pour adhérer à la Caisse "Le Travail"

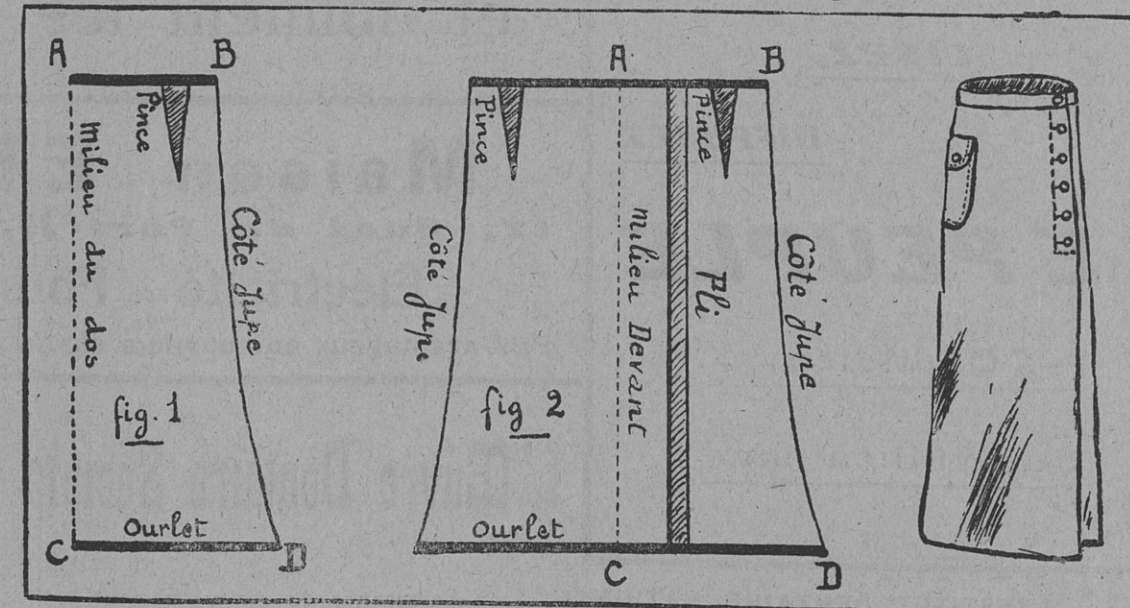
Aucune formalité à subir.
Aucun droit d'adhésion à acquitter.
Aucune cotisation spéciale à verser.

Il suffit de remplir une formule d'adhésion

Pour tous renseignements s'adresser à la permanence de la Caisse "Le Travail", Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup - Nantes.

Le Coin de la Femme

Jupe pour le sport et le tout-aller, fermée par des boutons ; grande poche à rabat.



Quelques conseils pour couper cette jupe

Mesures à prendre : 1° hauteur de la jupe ; 2° tour de taille.

Pour couper le dos, pliez votre étoffe dans le sens de la lisière, portez les mesures suivantes : AB = 1/4 du tour de taille + 3 à 6 cm., selon que vous avez les hanches fortes.

AC = la longueur de la jupe.
CD = le 1/4 de la largeur de la jupe qui est égale à 30 à 35 cm. environ.

A partir du milieu du dos, mesurez 15 cm., faites vos pinces de 3 cm. de profondeur et sur 12 cm.

de longueur. Si vous avez les hanches fortes, faites 2 pinces de chaque côté du milieu du dos. Reportez-vous à la figure 1.

Pour couper votre devant, tracez : 1° votre milieu du devant. Sur le côté gauche tracez votre pli de 10 à 15 cm. de profondeur, faufiliez ce pli sur toute la longueur. Pliez votre tissu par le milieu, portez les mesures suivantes :

AB = le 1/4 du tour de taille + 3 à 6 cm.
AC = la longueur de la jupe.
CD = la largeur de la jupe qui égale à 30 à 35 cm.

Tracez vos pinces comme celles du dos. Reportez-vous à la figure 2.

Camardes, nos Annonceurs nous aident
Adressez-vous de préférence chez eux

LA CHATELAINNE

VEND à prix égal, la meilleure qualité
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon
11, Rue Scribe - NANTES

La Décoration Moderne
— — Papiers Peints — —
LÉON DAMINAIS
1, Rue des Halles (près la Place du Change)
PEINTURE - VITRERIE Remise 5 %

Orthopédie - Bandages - Ceintures
Fabrication et Réparation de tous les appareils
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.
L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES

A L'EGLANTINE
Couronnes Mortuaires
FLEURS D'APPARTEMENTS
1, Rue du Moulin
— **NANTES** —

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Un coup d'œil aux étalages
des Magasins PRIMLUX
vous en dira plus qu'un
long discours.

◆

Le Timbre Primlux

22, Rue du Calvaire
- à NANTES -

◆

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS
un BON
PHONO
OU UN
BON POSTE DE
T.S.F.



Venez
Chez
DUIGOU
22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis 250'
POSTES T. S. F. . . . 995

GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

E. CHEVALIER
OPTICIEN-SPECIALISTE
2, Rue de l'Echelle **NANTES**
(Bas des Marches du Bon-Pasteur)
REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au
DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE
(Les six volumes sont parus)
et toutes Grandes Publications
à la **Librairie Alfred BRELET**
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97
Grandes facilités de paiement

POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES
Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**
Successeur CHESNEAU
8, Place du Pilon - NANTES
Remise 10 % aux syndiqués

PECHEURS !
Voulez-vous de bons conseils pour la saison
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités
Ludovic CADIOU Rue Grande-Biesse, 10
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)
MODERN'PÊCHE

Laxative - Dépurative - Rafratchissante
convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte
Dépôt: **GRANDE PHARMACIE de PARIS**
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

La TISANE de SANTÉ CANDES
Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone: 128.37

Mieux et Meilleur Marché... c'est
AUX 3 SPÉCIALITÉS
8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay
Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %
que doivent s'acheter
Linoléums - Tapis
- Toiles Cirées -

CHEVASSU
8, 10, Rue d'Orléans - NANTES
Autres Maisons à LORIENT, BREST,
TOURS, BLOIS

Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix

Réveils - Montres - Garnitures Cheminée
Couverts
ARTICLES GARANTIS

Hôtel de l'Univers
PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11
NANTES
P. LEBÉE Tout Confort
Garage à proximité Téléphone 132.60

MEUBLES "BOEFFARD"
2, 3 et 8, Rue Mercœur et
4, Rue du Pont-de-France
Le plus chic, le plus solide, le moins cher
LIVRAISON A DOMICILE
Téléphone: 128.37

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES
Imprimerie Ouvrière
Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière

ORGANISATIONS OUVRIÈRES
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative
PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS

Robes et Manteaux
— Pour Dames, Fillettes et Garçonnetts —
M^{ME} E. DRÉAN
8, Quai Fosse (4^e étage) - NANTES

Syndiqués
LISEZ,
DIFFUSEZ
LE PEUPLE
— Quotidien —
du Syndicalisme

LES GRANDS MAGASINS
BRUNNER FRÈRES
4 et 6, Rue de Feltre
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie **Nantes**

VENDENT
LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES
et donnent les Timbres Primlux

Maison ETOURNEAU
12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES
Électricité - Fournitures pour installations
— d'éclairage —
Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National

MAISON NANTAISE
A LA RENOMMÉE
PLACE DU BON-PASTEUR
Ses CHAUSSURES de Fatigue et de Travail
de Qualité Supérieure Garantie
Ses Séries Réclame à des Prix Imbattables

LA SOLIDARITÉ
Assurance Ouvrière
- contre l'Incendie -
Fondée à Nantes en 1900
Siège Social: 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX^e)

Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés	3.105.000 000 de Frs.
Portefeuille de cotisations à recevoir	10.000.000 de Frs
Portefeuilles de titres	501 000 Francs
Sociétaires	92.000

LA SOLIDARITÉ
est administrée et contrôlée par des Organisations
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.
Pour tous Renseignements :
S'adresser ou écrire à M. CLERO, Café de la Réunion,
25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78
à M. NÉDELLEC, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire
à M. GUÉRIN, 16, Cité du Bossis, à Conéron
AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.

Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.

Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la Bourse du Travail, rue Arsène-Leloup.
L'autre, à La Mutualité (conciergerie) rue Désiré-Colombe.

Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

SOINS	DENTIERS		
Extraction, la première	8 francs	Plaque de base	16 65
— les autres	4 —	La dent	16 65
Plombage	12 —	Le crochet	10 —
Traitement racine	12 —		

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL
Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.
23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.